



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Les chargées et chargés de cours de l'Université Laval se portent à la défense de la liberté académique

Québec, le 27 octobre 2020. Les chargées et chargés de cours de l'Université Laval, réunis le 26 octobre en assemblée générale, ont adopté à l'unanimité une [proposition](#) visant à protéger la liberté académique du personnel enseignant. Après avoir débattu de la question, les chargées et chargés de cours se sont entendus sur un ensemble de positions visant à contrer et dénoncer le racisme tout en défendant la liberté académique du corps enseignant.

Dans ce contexte, ils et elles dénoncent, d'une part, la cyberintimidation et l'usage de propos haineux visant à déprécier, humilier ou déshumaniser des personnes ou des groupes sociaux. Dans cet esprit, on rappelle l'importance de la responsabilité sociale des universités et du personnel enseignant dans la lutte contre les inégalités, les injustices et toute forme de racisme.

D'autre part, les chargées et chargés de cours réitèrent leur droit à la liberté d'enseignement, notamment à l'égard du contenu de leurs cours et du choix des méthodes pédagogiques. Dans le contexte actuel de vive tension autour de cette question, ils et elles interpellent les directions universitaires à s'engager à respecter ce droit et à défendre la liberté académique du personnel enseignant, y compris l'usage de tout vocabulaire spécifique mettant en lumière des circonstances historiques, sociales, artistiques (et autres) dans lesquelles un mot a pu être employé. À cet effet, les chargées et chargés de cours de l'Université Laval dénoncent l'attitude de l'administration de l'Université d'Ottawa qui a fait preuve de violence institutionnelle à l'égard d'une enseignante à statut précaire et affirme sa solidarité envers madame Verushka Lieutenant-Duval, qui a été suspendue temporairement.

Enfin, les chargées et chargés de cours présents ont dénoncé vivement toute forme de commentaires haineux et de propos harcelants diffusés sur les réseaux sociaux ou ailleurs. Ils et elles condamnent la diffusion de renseignements personnels et toute forme de violence verbale et physique visant un ou une membre du corps enseignant.

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) représente 1 600 membres. Il est affilié à la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) qui regroupe près de 35 000 enseignants au niveau collégial et universitaire.

-30-

Information :

Anne Beauchemin

Vice-présidente aux communications

communications@scccul.ulaval.ca

Cell. : 418 261-3855